

CONSOMMATION

Le riz « Royal umbrella » interdit de vente

Les autorités congolaises ont décidé de suspendre, le 12 janvier, la commercialisation du riz de marque « Royal umbrella » soupçonné impropre à la consommation. Des enquêtes sont en cours pour déterminer le stock incriminé, la provenance du produit et les

commerçants véreux. Les services habilités sont appelés à renforcer le contrôle aux frontières et dans les autres circuits d'approvisionnement des produits de première nécessité entrant au Congo.

Page 3



Les participants

PROCESSUS DE PAIX

Le pré-dialogue inter-libyen s'achève sur une note positive

Les participants réunis à Tripoli, du 8 au 12 janvier, ont salué une fin heureuse des travaux ouvrant la voie à l'organisation, dans les semaines à venir, de la conférence de réconciliation nationale devant conduire aux élections générales en Libye. Venus des quatre coins du pays et de toutes les composantes politiques, militaires, civiles et traditionnelles libyennes, les délégués à la réunion préparatoire des assises nationales de réconciliation, assistés par les facilitateurs de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations unies, sont parvenus à la conclusion que les élections générales inclusives sont la seule voie de sortie de crise en Libye.

Page 16

DÉPARTEMENT DU POOL

Ignié un pôle de développement



Les organisateurs posant avec les experts et les invités/Adiac

Les projets socioculturels, économiques et de développement communautaire du district d'Ignié, dans le département du Pool, ont été évoqués aux journées portes ouvertes organisées du 13 au 15 janvier à Mandiélé.

« Ignié face aux financements nationaux et internationaux, quelles opportunités pour les communautés rurales ? », c'est le thème de ces retrouvailles qui ont bénéficié de l'appui de l'Ordre de Malte, des ambassades de France et d'Allemagne.

Page 5

AFFAIRE ORION OIL

Le PCT dénonce l'acharnement



Parfait Iloki, le porte-parole du PCT, lisant la déclaration, le 13 janvier/

Dans une déclaration rendue publique le 13 janvier à Brazzaville, le Parti congolais du travail (PCT) a condamné l'acharnement dont est victime le président de la République et président du Comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, au sujet des biens mal acquis

et notamment de l'affaire Orion Oil. « Le PCT note l'acharnement d'une association politique étrangère qui tente de déstabiliser depuis une vingtaine d'années des pays africains et notamment ceux d'Afrique centrale ».

Page 2

ÉDITORIAL

Aubeville et Bokania

Page 2

ÉDITORIAL

Aubeville et Bokania

Peut-être une planche de salut pour la jeunesse congolaise ? Contextualisons le propos : la jeunesse dont il est question en priorité ici est celle que les mauvaises fréquentations, décriées de longue date, détournent ostensiblement du chemin de l'école et de la construction de son avenir. Elle a pris goût à la consommation de drogues diverses, s'adonne à la violence gratuite et devient une préoccupation majeure pour les familles, les pouvoirs publics et la société.

Pour tenter de désamorcer cette « bombe » en passe de pulvériser la cohésion sociale, l'Etat va installer deux centres de rééducation et d'insertion, respectivement à Aubeville, dans la Bouenza, et à Bokania, dans la Cuvette. Lors de son message de vœux aux corps constitués nationaux et aux forces vives de la nation, le 6 janvier, le président de la République a instruit le gouvernement d'en accélérer l'ouverture, car les faits sont là, il y a péril en la demeure.

En ce début d'année, rien n'a encore officiellement filtré du schéma global d'encadrement pédagogique des jeunes récalcitrants, sans doute nombreux, qui sera dispensé dans ces lieux pour accompagner leur retour à la vie active normale. A la suite des annonces présidentielles, il revient au gouvernement, à travers des canaux appropriés, de dévoiler l'information nécessaire sur la question, de façon à convaincre les concernés à faire leur cette belle opportunité.

La criminalité imputée aux jeunes gens, certains âgés à peine d'un peu plus de dix ans, a pris des proportions inquiétantes. Ils agressent à main nue, se servent aussi d'armes blanches pour attenter à la vie de leurs victimes avec une violence inouïe. A Aubeville et Bokania, d'après ce que l'on apprend, les pensionnaires seront formés aux nobles métiers qualifiants : informatique, électricité, plomberie, ajustage, agriculture, élevage. S'ils se spécialisent, ces enfants à qui l'on souhaite tout le succès apprendront que l'argent qui porte bonheur se gagne à la sueur du front.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRE ORION OIL

Le PCT dénonce le « caractère complotiste du dossier »

Suite à l'article publié récemment dans le Journal français «Libération» éclaboussant le président directeur général de la société Orion Oil, Lucien Ebata, et les autorités congolaises, le secrétariat permanent du bureau politique du Comité central du Parti congolais du travail (PCT) a réagi dans une déclaration publiée le 13 janvier, à Brazzaville, dans laquelle il fustige l'acharnement contre les dirigeants du pays.

Dans sa déclaration, délivrée par le porte-parole Parfait Romuald Iloki, le secrétariat permanent du bureau politique du PCT estime qu'il s'agit d'une histoire montée de toutes pièces par les détracteurs du Congo, dans le but de nuire à ses autorités.

« Ces allégations reconnues mensongères, indignes et irrespectueuses ont été largement diffusées par le journal français «Libération» au mépris total des procédures en cours. Le secrétariat permanent du bureau politique relève le caractère complotiste de cette affaire et la volonté de salir l'image du président du Comité central du PCT, le camarade Denis Sassou N'Guesso », relève le secrétariat permanent dans sa déclaration.

Le secrétariat permanent du bureau politique note dans ce dossier, qu'il juge grossier et vide par manque de preuves tangibles, un « simple acharnement d'une société étrangère qui tente de déstabiliser les pays africains, notamment ceux d'Afrique centrale depuis une vingtaine d'années déjà ».

Au regard des affirmations « gratuites » savamment or-



Parfait Iloki, le porte-parole du PCT, lisant la déclaration, le 13 janvier/Adiac

chestrées par ces lobbies étrangers, le PCT dénonce avec la plus grande énergie le « dénigrement et le mépris systématique contre les dirigeants africains ».

En conséquence, le secrétariat permanent du bureau politique du PCT exhorte le gouvernement à mener da-

vantage des procédures judiciaires contre les auteurs de ce complot, en vue de mettre définitivement un terme à ces « manigances ». Il invite ses militants et sympathisants, la majorité présidentielle ainsi que les forces vives de la nation à la vigilance.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSOMMATION

Le Congo suspend la vente du riz "Royal umbrella"

Les autorités congolaises ont décidé de suspendre, le 12 janvier, le commerce du riz de marque "Royal umbrella", suite à des images relayées sur les réseaux sociaux mettant en cause la qualité du produit. Ce riz parfumé est soupçonné impropre à la consommation.

Des enquêtes sont en cours, certainement en laboratoire, pour déterminer le stock incriminé de la marque de riz "Royal umbrella", la provenance du produit et les commerçants véreux, d'après la décision conjointe de la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales et celle du commerce intérieur.

« En attendant l'aboutissement des investigations ouvertes par la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, la commercialisation du riz de marque "Royal umbrella", importée par la société Regal, est suspendue jusqu'à nouvel ordre, sur l'ensemble du territoire national », précise la décision demandant aux services compétents de renforcer les contrôles dans les marchés.

Les consommateurs congolais sont habitués, depuis quelques années, à ce genre de scandale lié à la vente des produits impropres à la consommation. En octobre 2021, la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales avait suspendu temporairement la vente du jus Ceres, après la révélation sur la nocivité d'un stock du même produit. Le jus Ceres était soupçonné de contenir un niveau élevé d'une substance appelée patuline. La coïncidence avec le récent scandale est que les accusations conduisent vers un même distributeur, la société Regal. Cette entreprise basée à Pointe-Noire est aussi chargée de la distribution du riz parfumé "Royal umbrella", l'objet de la décision de suspension.

Les associations de défense des droits des consommateurs, à l'instar de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, fustigent régulièrement la défaillance des dispositifs des contrôles aux frontières, des douanes, des services du ministère du Commerce.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

Le prix moyen des bruts fixé à 87,67 dollars le baril au dernier trimestre 2022

Le comité de fixation des prix d'hydrocarbures produits en République du Congo a clos sa session annuelle, le 13 janvier à Kintélé, dans le département du Pool. A l'issue des travaux, les experts ont arrêté, au titre du dernier trimestre 2022, la moyenne générale des produits fiscaux d'hydrocarbures extraits et commercialisés au Congo à 87,67 dollars le baril, pour un différentiel de 0,08 par baril.

Les prix débattus et fixés concernent cinq qualités d'hydrocarbures produits et commercialisés en République du Congo. Il s'agit notamment de Yombo, arrêté à 92,72 dollars le baril ; Djeno mélange qui coûte 85,68 dollars ; Nkossa blend vendu à 84,62 dollars ; Nkossa butane à 60,12 dollars et Nkossa bropane, dont le prix est fixé à 36,22 dollars par baril.

Les produits pétroliers congolais concernés dégagent distinctement des moyennes différentielles des prix fiscaux, en tenant compte de leur qualité originale. Ils sont, eux aussi, arrêtés en dollars et par baril. Ainsi, Djeno mélange a dégagé un différentiel de -2,68 par rapport au Brent daté ; Nkossa blend de -1,24 par rapport au Brent daté.

Le Yombo, pour sa part, a affiché un différentiel de +4,14 baril par rapport au Brent daté, tout comme le Nkossa propane fixé à 3,77 dollars par baril comparablement au Propane Mont Belvieu.

Les bruts congolais ont dégringolé sur le marché mondial fin 2022

Au cours de l'année écoulée, les bruts des hydrocarbures congolais ont subi une concurrence rude oc-



Les participants à la réunion de fixation des prix d'hydrocarbures, le 13 janvier à Kintélé/Adiac

casionnant la chute des prix. Orientées à 90% vers l'Asie, les experts ont affirmé que les cargaisons de Djeno mélange ont vu leur différentiel s'effondrer depuis le mois d'avril 2022, au point d'atteindre un niveau record de -6,74 dollars le baril en fin d'année. Une chute occasionnée par la concurrence imposée par l'Oural russe. Le Nkossa blend et le Yombo ont, eux aussi, dégringolé au dernier trimestre de l'année dernière, alors qu'ils s'étaient bien comportés au départ.

Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre des hydrocarbures, le Pr Macaire Batchi, a souligné que l'ambition du Congo au titre de l'année qui commence est d'accroître la production afin de maximiser des recettes.

« Nous nous fixons cette année

l'ambition de produire 300 000 barils par jour. Nous pensons réaliser cet objectif par des projets structurants qui ont été soumis à notre approbation. Un apport significatif de la production attendue viendra de nos champs actuellement opérés, grâce aux programmes de développement permettant la mise en valeur de nouveaux réservoirs non encore produits », a indiqué le Pr Macaire Batchi.

La prochaine réunion de fixation des prix fiscaux des bruts d'hydrocarbures extraits et commercialisés au Congo, qui réunit les sociétés pétrolières, les experts et l'administration pétrolière, se tiendra au mois d'avril à Pointe-Noire. Celle de Brazzaville a été organisée par la société AOGC.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Agir pour l'Afrique

Une Afrique maîtresse de son destin est possible. Capable d'influer sur la scène internationale, de contribuer aux côtés des autres continents à l'avènement d'un monde plus apaisé. Le dire et même le croire ne suffisent pas. Elle doit agir, mais agir à l'unisson de façon à ce que les initiatives qu'elle entend conduire, puisant dans ses valeurs propres, ne l'exposent continuellement aux critiques qui lui sont faites de jouer les éternels suivistes sans jamais savoir se déterminer.

Lors de la tenue à Brazzaville de la dixième réunion du comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'essentiel des discours entendus à l'ouverture des travaux, le 12 janvier, a convergé vers cette exigence d'unité. Pour espérer attirer l'attention de ses partenaires, insistaient les orateurs, l'Afrique doit parler d'une seule voix.

Il ne faut pas oublier qu'exiger la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, avec comme revendication principale l'obtention d'un siège permanent, ne va pas de soi. Quand bien même cette réclamation serait portée par voie diplomatique, on s'attaque tout de même à un prestigieux cénacle au sein duquel les cinq puissances dominantes disposent de privilèges étendus. Le plus emblématique étant cet inaliénable droit de veto, qui leur laisse les mains libres de décider ce qui est bon ou ne l'est pas pour le reste des nations.

Au fond, la réalité est implacable. Il y a soixante-dix-huit ans, à la création de l'ONU en 1945, l'Afrique, encore sous le joug colonial, n'est référencée que pour sa participation active au conflit mondial dans le quota des vainqueurs. Elle y a sacrifié près de cent mille de ses bras valides. Le continent ne fait donc pas partie des perdants puisque la fin de la guerre, pour paraphraser le poète, voit poindre le soleil des indépendances. Au fil de la consolida-

tion des indépendances, sa voix s'est élevée, sa population s'est multipliée et elle s'est mise sur les standards universels du développement. Elle est devenue un acteur important des échanges mondiaux dans divers domaines.

Forte de la cinquantaine de ses Etats et contribuant pour 1, 216 milliards d'habitants (2016) à la population mondiale, l'Afrique ne devrait-elle pas être mieux représentée dans les institutions internationales qu'elle ne l'est aujourd'hui ? Répondre par l'affirmative consiste à considérer que le monde doit adopter des postures nouvelles assises sur le partage et l'équité. On voit bien combien le continent est interpellé dans les forums internationaux pour préserver ses écosystèmes naturels et assumer sa part dans la survie de l'humanité. Cela veut dire qu'à la question posée ci-haut, la seule réponse qui vaille s'agissant de sa représentativité est oui.

Il reste une autre bataille qui est celle

de redorer le blason de l'organisation internationale. Comme tribune démocratique à l'échelle planétaire, l'ONU n'a pas d'équivalent. Est-elle submergée par l'hyperpuissance des cinq membres permanents du Conseil de sécurité aux intérêts de plus en plus contradictoires au point de ne plus avoir beaucoup à dire quand ces derniers lui forcent la main ? C'est à l'évidence pour y apporter un témoignage différent que l'Afrique tient tant à sa réforme. Et elle n'abandonnera pas.

NDLR. Les membres permanents sont les vainqueurs de la guerre, les dix autres membres sont élus pour deux ans par l'Assemblée générale en tenant compte d'une répartition géographique. Chaque groupe régional dispose ainsi d'un nombre attribué de sièges : trois pour l'Afrique, deux pour l'Asie-Pacifique, deux pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un pour l'Europe orientale et deux pour l'Europe occidentale et les autres Etats.

Gankama N'Siah



www.onec-congo.org

Siège social : 2ème Etage Immeuble CORAY Résidence ,
Rue de la Musique Tambourinée, derrière l'Hôtel Mickaël's
Brazzaville, République du Congo Tél. +242 06 518 35 54
E-mail : onec.rcongo@gmail.com

Le Président du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo,

Vu la Loi n°29-2013 du 18 Novembre 2013 portant création de l'Ordre National des Experts-Comptables et organisant l'exercice de la profession comptable libérale en République du Congo ;

Vu le Règlement intérieur de l'ONEC-C adopté par l'Assemblée Générale constitutive du 20 au 21 décembre 2019 à Brazzaville ;

DECIDE :

Article 1 : L'Assemblée Générale pour l'élection du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo est convoquée le samedi **15 avril 2023** à 10 heures à Pointe-Noire à l'**Hôtel ELAÏS**.

Article 2 : Le scrutin est un scrutin de liste à bulletin secret majoritaire à deux tours.

Article 3 : Chaque liste qui comporte 9 candidats doit porter expressément un titre et préciser pour chaque poste à pourvoir (**président, vice-président, secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier, trésorier adjoint, 3 membres**), les noms et prénoms, date et lieu de naissance, adresse professionnelle et signature des candidats.

Article 4 :

1. Les listes de candidatures peuvent être envoyées par lettre recommandée et/ou par courriel avec accusé de réception ou encore par dépôt au secrétariat du conseil de l'Ordre **quarante-cinq (45) jours** au moins avant la date fixée pour les élections.

Sont annexés aux listes de candidatures un programme électoral et un plan d'action détaillé portant sur toute la durée de la mandature.

2. Au-delà de ce délai, le dépôt n'est pas valable et la déclaration ne peut être enregistrée.

3. Dans les **cinq (5) jours** de la date de réception des listes de candidatures, le Secrétaire Général du Bureau du Conseil de l'Ordre adressera, par lettre recommandée et/ou par courriel avec accusé de réception au candidat tête de liste, récépissé du dépôt de sa liste.

Article 5 : Sont éligibles, les experts-comptables libéraux inscrits au Tableau de l'Ordre qui sont à jour de toutes leurs cotisations et remplissent en outre les conditions suivantes :

1. Ne pas être privé par une quelconque sanction disciplinaire que ce soit ;

2. Ne pas avoir exercé, pendant quelque durée que ce soit, deux mandats au cours des six (06) dernières années au sein du Conseil de l'Ordre.

Article 6 : Sont électeurs, les experts-comptables libéraux à jour de la totalité de leurs cotisations envers l'Ordre au jour de l'arrêté de la liste des électeurs, à savoir **dix (10) jours ouvrés** avant la date de l'assemblée générale électorale.

Fait à Brazzaville, le 13 janvier 2023

Le Président du Conseil de l'ONECC,




Michel Patrick GAMASSA

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Faire d'Ignié un pôle économique durable

La localité de Mandiélé, dans le département du Pool, a accueilli du 13 au 15 janvier la première édition des journées portes ouvertes sur les projets socioculturels, économiques et de développement communautaire du district d'Igné.

Organisées par l'Association de mobilisation des partenaires techniques et financiers engagés pour l'Afrique (Amptfea) en collaboration avec les communautés de base, les assises d'Igné ont regroupé une centaine de participants venus, entre autres, de Brazzaville, Igné, Maloukou. Placées sur le thème « Ignié face aux financements nationaux et internationaux, quelles opportunités pour les communautés rurales ? », ces journées se sont déroulées avec l'appui des ambassades de France et de l'Allemagne ainsi que de l'Ordre de Malte.

L'objectif principal étant de développer un esprit de dévouement et d'engagement de construire une chaîne de valeurs aimant des financements d'appui aux projets de dynamisation des économies communautaires et locales dans le district d'Igné en général, et en particulier dans la zone de Maloukou et Mandiélé. Selon le député de la circonscription électorale unique d'Igné, Ernest Vianney Enko Mbalawa, le lancement de cette activité marque un nouveau décollage dans la vie de l'Amptfea dont il a la charge de diriger.

« Au regard de la dextérité et des visions axées sur le ré-



Les organisateurs posant avec les experts et les invités/Adiac

sultat de ses actions, elle gagnerait, selon mon appel, à se positionner comme un acteur stratégique privilégié dans la mise en œuvre des projets de développement communautaire, dans mon ambition de faire du district d'Igné une banque communautaire des projets et un pôle économique communautaire durable », a-t-il rappelé.

Il a aussi déclaré que le développement communautaire est un excellent pôle stratégique de développement du Congo surtout pour la sous-préfecture d'Igné qui a un potentiel économique. Il

Il a aussi déclaré que le développement communautaire est un excellent pôle stratégique de développement du Congo surtout pour la sous-préfecture d'Igné qui a un potentiel économique. Il

« Nous sommes dans la zone économique spéciale, ces journées sont les bienvenues non seulement pour la population de cette localité mais aussi d'Igné en général, voir de la République. Pendant trois jours, en partenariat avec les experts, il y a eu des thèmes qui ont été développés pour apprendre aux groupements afin que ces derniers puissent s'imprégner de la problématique et maîtriser les différentes procédures pour la recherche des financements tant nationaux qu'internationaux »

a, par ailleurs, salué la présence à ces assises des représentants des ministères en charge du Développement durable et du Tourisme. En effet, les participants ont pendant trois jours suivi des exposés qui ont été développés par des experts en la matière, portant, entre autres, sur les projets de développement du district ainsi que les perspectives sur leur financement et échanges sur le passage à l'échelle des journées portes ouvertes. « Nous sommes dans la zone économique spéciale, ces journées sont les bienvenues non seulement pour la population de cette localité mais aussi d'Igné en général, voir de la République. Pendant trois jours, en partenariat avec les experts, il y a eu des thèmes qui ont été développés pour apprendre aux groupements afin que ces derniers puissent s'imprégner de la problématique et maîtriser les différentes procédures pour la recherche des financements tant nationaux qu'internationaux », a conclu le président de l'Amptfea, Ernest Vianney Enko Mbalawa, précisant que la priorité sera accordée à l'agriculture, d'autant plus que la terre d'Igné est fertile.

Parfait Wilfried Douniama

AGROFORESTERIE

Quatre localités vont bénéficier des plantations de bois énergie

Les districts de Djambala (Plateaux), de Louingui (Pool), de Nkayi et Loudima (Bouenza) accueilleront des travaux d'aménagement forestier cette année. Un budget d'environ 914 millions FCFA a été approuvé, le 13 janvier à Kinkala, lors du premier comité national de pilotage du volet agroforesterie du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (Prodivac).

Le Programme de travail et le budget annuel exercice 2023 du projet agroforesterie ont prévu aménager 500 hectares répartis sur les quatre localités retenues. Selon le coordonnateur adjoint du Prodivac, Marcel Dieudonné Nzemba, des plantations de bois énergie et des parcelles d'agroforesterie seront développées, à travers des cultures vivrières associées aux arbres.

En ce qui concerne le bois énergie, les plantations sont constituées uniquement des essences forestières utilisées comme des bois de chauffe ou charbon de bois. « La planification se fera en accord avec le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) chargé de l'opérationnalisation du projet agroforesterie. Ces quatre localités choisies pour la phase de plantations sont considérées à risque avec un taux important de déforestation », a fait savoir Marcel Dieu-

donné Nzemba.

L'opérateur technique de l'État, le Pronar, est chargé d'accompagner les communautés locales dans la réalisation des plantations forestières, le choix des espèces forestières et fruitières, ainsi que des terres exploitables. Il est donc nécessaire pour le Pronar de travailler avec toutes les parties prenantes du projet, notamment les points focaux dans la planification des activités de terrain, a soutenu le coordonnateur national du Pronar, François Mankessi.

« Le nouveau projet prend en compte les aspects liés à l'agroforesterie et au bois énergie. L'État n'interdit pas aux paysans de faire du bois énergie, seulement il leur est demandé, dans le cadre de ce projet, d'installer des plantations et de couper les bois qu'ils ont eux-mêmes plantés. Des espèces à croissance rapide leur seront proposées, comme l'acacia et l'eucalypt-



Les membres du comité de pilotage en travaux/Adiac

tus, qui vont contribuer à la fois à la production de bois de chauffe et à la fertilisation du

sol », a expliqué le coordonnateur du Pronar.

Le cas du département du Pool

sera particulièrement suivi en raison de sa proximité avec la grande agglomération de Brazzaville et sa forte demande en bois énergie ou charbon de bois. Le projet devra également tenir compte de la préférence des producteurs du Pool pour les arbres fruitiers.

Le coût global du projet d'agroforesterie communautaire est estimé à 8 millions de dollars (5 milliards FCFA), grâce à des fonds additionnels octroyés par le Programme d'investissement pour la forêt et le Fonds stratégique pour le climat. À la clôture de la session de Kinkala, le premier vice-président du comité de pilotage, Pascal Robin Ongoka, a insisté sur l'implication de toutes les parties prenantes pour le succès du projet agroforestier qui constitue la composante 2.2 du Prodivac financé par la Banque africaine de développement, à hauteur de 48 milliards FCFA.

Fiacre Kombo

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Un film documentaire dresse le bilan à mi-parcours du projet Fasuce

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) a organisé, le 11 janvier à son siège à Brazzaville, la projection en avant-première du film intitulé « Fasuce, un outil efficace au service de l'inclusion socio-économique et numérique », lequel retrace les réalisations de deux ans d'activités du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (Fasuce) dont l'Arpce est l'organe de gestion.

Le film de 16 min, diffusé devant les opérateurs de téléphonie mobile et autres partenaires techniques du Fasuce, est une excellente vitrine qui témoigne non seulement de l'utilité de ce projet déterminé à réduire la fracture numérique au Congo, mais également de la pertinence de ses opérations qui transcendent un réel impact socio-économique dans les localités desservies.

Initié par le gouvernement, le Fasuce lancé en 2020 promeut une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population, afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, ce programme est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

« En tant qu'organe de gestion, l'Arpce a réus-

si en deux ans avec ses partenaires à connecter des milliers de localités entières, du Nord au Sud du pays, considérées hier comme des « zones blanches » car dépourvues d'infrastructures essentielles de communications », a commenté Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Arpce, secrétaire du Fasuce.

Le film, avec parfois des sous-titrages du fait de certaines interventions de la population en langues locales, brosse, d'une part, une ouverture des communautés rurales et défavorisées désormais connectées au monde, et, de l'autre, exalte les bribes d'une économie numérique locale qui naît dans ces localités où l'on peut apercevoir une frénésie sur l'utilisation du téléphone portable et des kiosques mobile money.

Au-delà de ces villages qui savourent les bienfaits des communications électroniques, le documentaire peint un autre aspect du Fasuce, celui destiné à soutenir l'éducation par l'installation des salles multimédias dans différents établissements scolaires (collèges, lycées et universités) du pays, pour



Louis-Marc Sakala devant la presse, à la fin de la projection/Adiac

favoriser l'épanouissement de la jeunesse grâce à un accès gratuit et régulier aux outils informatiques.

Si le directeur général de l'Arpce s'est réjoui de ce que le projet est allé au-delà de ses objectifs en deux ans (plus de 100 localités connectées, 130 000 femmes formées, plus de 20 écoles connectées), il relève néanmoins des difficultés rencontrées comme l'accès parfois très difficile à certaines localités enclavées. Louis-Marc Sakala a également évoqué des questions

d'énergie pour alimenter certains sites, et celles liées à la sécurité des installations, notamment les salles multimédias dont certaines ont été vandalisées courant 2022, mais vite réhabilitées.

Des perspectives pour le Fasuce

Salué par l'assistance, le film s'achève sur les perspectives du projet pour 2023. De manière succincte, il annonce une plus grande connectivité des localités cette année. Les sites préalablement construits en 2G seront

convertis en technologie 3G, pour permettre des débits internet plus importants et l'entrée de technologies et services innovants.

« C'est en cela que le Fasuce, avec l'appui de la Banque mondiale qui nous a confié l'exécution de la plus grande composante du Projet d'accélération de la transformation numérique au Congo (PATN), va devoir connecter encore plus de localités enclavées dites zones blanches, des centres d'intérêt public, des établissements scolaires et universitaires et interconnecter les administrations », a souligné Louis-Marc Sakala, dans un échange avec la presse.

D'ici à cinq ans, le projet, sous le prisme du PATN, entend moderniser le cadre réglementaire des communications électroniques, connecter plus de 100 écoles et 45 bureaux de poste. Le Fasuce vise, en effet, à impacter le quotidien de plus de 2 millions de personnes, en réduisant la fracture numérique dans les zones défavorisées auprès de la population à faible revenu ou vivant avec handicap.

Quentin Loubou

GESTION DES TOURBIÈRES

Le Congo et le Pnue optent pour la promotion de l'écotourisme

Le sujet sur le lancement imminent du projet de gestion des tourbières au lac Télé, dans le département de la Likouala, était au cœur des échanges que la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a eus le 13 janvier avec le consultant du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), le Dr André Toham.

Les deux personnalités ont abordé plusieurs points dans le cadre de la protection de la biodiversité ainsi que la conservation de l'environnement. « Aujourd'hui, j'ai eu des échanges très fructueux avec madame la ministre. Nous avons parlé d'un partenariat concernant le projet de conservation intégré, avec les communautés, dans le lac Télé. Il sera question de valoriser la gestion des écosystèmes des tourbières et de la promotion de l'écotourisme », a expliqué le Dr André Toham. Pendant cet échange, le Dr André Toham a détaillé les progrès accomplis dans l'opérationnalisation dudit projet qui est déjà validé par le conseil du Fonds pour l'environnement mondial.



Les deux personnalités se congratulant/Adiac

Selon lui, ce projet est très crucial pour le Congo puisqu'il sera mis en œuvre sur une période de cinq ans avec un budget de plus de six millions de dollars. Il sera exclusivement exécuté au niveau national. Le Dr André Toham a assuré que c'est pour la première fois que le Pnue confie de l'argent à un État pour gérer la tutelle de ce genre de projet. « C'est grâce aux réformes de la ministre de l'Environnement que nous avons eu la volonté de financer ce projet. Le Congo servira d'exemple, puisque les Congolais sont les seuls bénéficiaires du projet », a-t-il conclu, avant de signaler que ce projet sera lancé dans les prochaines semaines.

Rude Ngoma

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

L'amélioration de la gouvernance administrative parmi les priorités de 2023

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a fait le 13 janvier à Brazzaville une communication relative à la planification des activités de l'armée courant cette année, en toile de fond l'amélioration de la gouvernance administrative et stratégique, le renforcement des capacités opérationnelles des programmes « Défense du territoire et consolidation de la paix » et « Equipements et infrastructures » ainsi que l'amélioration de la coopération militaire et du suivi du contentieux, autour du programme « Stratégie, recherche et justice militaire ».

Face aux officiers supérieurs, dans le cadre de l'exécution des missions énumérées, le ministre de la Défense nationale a exigé davantage d'investissement personnel, mais surtout la solidarité inter-structures, plus particulièrement l'accompagnement qui devrait être apporté au nouveau directeur général de l'Ecole de génie travaux et au nouveau directeur central du service de santé ainsi qu'aux autres cadres qui viennent d'être nommés à de hautes fonctions par le président de la République.

« Vous trouverez les modalités de mise en œuvre des objectifs de l'année 2023 dans la circulaire relative à la planification des activités. Ainsi, l'évaluation de la performance de notre action pourra se faire aisément, selon les prescriptions de la loi d'orientation de la performance de l'action publique. Les efforts qui vous sont demandés ici vont encore nécessiter votre engagement indispensable pour la défense de la souveraineté nationale et de notre liberté », a indiqué le ministre Charles Richard Mondjo.

Les directives liées au premier axe concernant l'amélioration de la gouvernance administrative et stratégique consisteront à finaliser la stratégie sectorielle ; renforcer l'appropriation de l'élaboration et de la gestion des budgets en mode programme ; renforcer l'appro-



Photo de famille/DR

priation de la réglementation relative aux marchés publics ; finaliser le cadre organique de toutes les structures ; adapter certaines dispositions du statut général des agents de la force publique ; finaliser les travaux sur les statuts particuliers des personnels ; poursuivre l'amélioration de l'offre des soins à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo, etc.

Quant au deuxième axe relatif au renforcement des capacités opérationnelles des programmes « Défense du territoire et la consolidation de la paix » et « Equipements et infrastructures », les objectifs qui s'y rapportent sont, entre autres, finaliser la stratégie sous-sectorielle du soutien ; finaliser les plans de recrutement, de formation et d'emploi des

personnels ; maintenir le niveau opérationnel des forces ; réaliser la revue des effectifs de la marine nationale et de l'armée de l'air ; consolider l'occupation des nouvelles casernes de Ndou-Mambou et Barnier. A cela s'ajoutent le relèvement du niveau de la discipline et de prise en main des hommes ainsi que poursuivre la réflexion sur la participation au développement de l'agriculture au sens large.

En ce qui concerne le troisième axe, les objectifs définis sont d'élaborer les études en matière de stratégie de défense ; poursuivre le renforcement des capacités des cabinets de défense ; améliorer le suivi du contentieux devant les juridictions nationales, poursuivre la réflexion sur l'avenir des tribu-

naux militaires dans l'organisation judiciaire nationale ; enfin, participer à l'appui aux opérations extérieures par le développement des relations internationales.

Plusieurs autres annonces ont été faites par le ministre dans le cadre des orientations pour l'année 2023. Pour ce faire, il a insisté sur certains défis à relever prioritairement, à savoir le premier qui concerne la gouvernance administrative et financière. Le ministre a recommandé la mise en œuvre des instruments nationaux tels que la Plan national de développement 2022-2026, le cadre de dépense à moyen terme 2023-2025 et le programme triennal des investissements publics. Il appelle d'urgence une mise à niveau des acteurs clés agissant notamment

dans le domaine budgétaire et financier.

« A cet effet, en 2023, un accent particulier devra être mis dans le renforcement des capacités et de compétences techniques des personnels d'administration. Ceci, afin d'améliorer nos performances dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets-programmes, mais aussi dans la gestion de la commande publique », a-t-il instruit.

De même, concernant la stratégie sectorielle, il se fixe, entre autres, comme défis à relever la participation et la convergence des efforts de tous les acteurs dans les actions susceptibles d'impulser le progrès et une meilleure lisibilité des priorités sectorielles.

Quant au troisième, quatrième et cinquième défis, il s'agit, entre autres, de prendre en compte l'élaboration de la réglementation sur les marchés spéciaux, en application de l'article 75 du Code des marchés publics ; l'adaptation de certaines dispositions du statut général des militaires et gendarmes aux évolutions du statut général des agents de l'Etat, « Et enfin, qui n'est des moindres, pour cela, il importe que le renforcement de ce pilier militaire qu'est la discipline soit, en cette année, une priorité pour chaque responsable organique et opérationnel », a conclu le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Guillaume Ondze

SÉCURITÉ PRÉSIDENTIELLE

144 agents des unités opérationnelles promus

La cérémonie de port d'insignes de grade pour le compte du premier trimestre 2023 du tableau d'avancement des structures opérationnelles de la présidence de la République s'est déroulée le 14 janvier, à Kintélé.



Le général Serge Oboa faisant porter l'insigne de grade à une nouvelle promue Adiac

La cérémonie a réuni plusieurs agents des Forces armées congolaises, sous la supervision du conseiller spécial du président de la République, le directeur général de la sécurité présidentielle, le général Serge Oboa. En présence de leurs parents, les nouveaux promus ont dignement porté les insignes de leurs nouveaux grades.

Il s'agit des officiers supérieurs, des officiers subalternes et des sous-officiers, notamment huit colonels, neuf lieutenants colonels, huit commandants, huit capitaines, dix-sept lieutenants, vingt-trois adjudants chef, vingt-neuf adjudants et quarante-deux sergents chef.

« Je suis très content de porter ces galons. C'est le fruit d'un grand travail car rien n'est facile et je remercie la hiérarchie pour cette marque de reconnaissance. Nous devons travailler encore pour ne pas décevoir nos chefs », a indiqué un nouveau promu.

Le général Serge Oboa a, pour sa part, demandé aux nouveaux promus de poursuivre le travail dans le strict respect des orientations du président de la République, notamment la discipline, la disponibilité et l'instruction. Il a profité de l'occasion pour inviter les non promus à redoubler d'efforts.

Rude Ngoma

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'association 1 million d'arbres sensibilise à la préservation de l'environnement

Sur initiative de l'artiste, philosophe et écologiste franco-congolais Jean-Paul Wabotai, l'association montpelliéraine 1 million d'arbres qu'il préside a lancé une vaste opération de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la protection de l'environnement. En même temps, elle a fait planter au niveau de la France 3 250 000 arbres.

Créée en 2017, l'association montpelliéraine 1 million d'arbres entend sensibiliser le grand public à la préservation de l'environnement contre le changement climatique. L'objectif étant de planter un million d'arbres en France. Et pour ce faire, sans subvention, cette association a réussi à fédérer les mairies, les départements ainsi que les régions de France. Les résultats viennent de dépasser l'objectif première de planter 1 million d'arbres. A ce jour, l'association a planté 3 250 000 arbres en France. Un engagement et une motivation sans failles de l'association qu'il faut saluer, selon Jean-Paul Wabotai. Il continue sa quête et sensibilise la population française au changement climatique. Récemment, il s'est rendu au lycée Martin-Luther-King de Perpignan où il a répondu aux nombreuses questions des élèves sur l'éducation à l'environnement, l'enjeu de l'éducation au développement durable, le public concerné, etc.

L'association 1 million d'arbres organise un festival éponyme qui propose des initiatives faciles à mettre en œuvre pour que les élèves adoptent un comportement responsable à l'égard de la nature. Il s'agit du programme « Visitons la nature pour pratiquer et comprendre l'observation scientifique et appréhender les différentes composantes d'un paysage ». L'objectif étant de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et de leur montrer comment, par des gestes simples, il est possible de protéger notre belle planète. Ils découvrent la France, la République démocratique du Congo, le monde et les différentes cultures pour mieux comprendre et accepter les différences.

A l'occasion de la célébration du dixième festival 1 million d'arbres, l'école va participer activement à l'éducation à l'environnement. Il sera organisé des visites pédagogiques à destination des scolaires afin de les sensibiliser à l'importance de l'arbre dans « nos vies et dans nos villes », sur le thème « La protection des forêts et comment planter des graines, des arbres et des plantes ? », en partenariat avec plusieurs associations partenaires, parmi lesquelles Créatout, Arbres



Jean-Paul Wabotai plantant des arbres/DR

et paysages, les Semeurs des jardins. En ce qui concerne toujours la protection de l'environnement à l'école, Jean-Paul Wabotai pense qu'il serait mieux qu'un protecteur de la nature se rende à l'école à pied ou en vélo car, moins il y aura de voitures sur la route, plus l'environnement et les poumons des citoyens se porteront bien. De plus, la marche à pied détend et c'est bon pour la santé !

La genèse du projet "Semaine nationale de plantation d'arbres"

Jean-Paul Wabotai a décidé de créer la "Semaine nationale de plantation d'arbres" en France, en se souvenant du dicton employé par sa mère adoptive dans les années 1980 : « A la sainte Catherine, tout bois prend racine ». Il a invité tous les acteurs, communes, départements et régions de France à se mobiliser pour la plantation d'arbres pour améliorer le cadre de vie et la santé des habitants. Il signe un partenariat avec Philippe Saurel, maire de Montpellier, qui décide de planter 1000 arbres par an, créant le projet "Montpellier cité Jardins". Il a proposé également le projet à Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, pour que celle-ci devienne ville-pilote, souhaitant à cette occasion unir les différents acteurs et remettre l'arbre au centre des priorités. La première "Semaine nationale de plantation d'arbres" en France a eu lieu en novembre 2020, sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique. Une mobilisation importante est créée autour de Toulouse, capi-

tales de l'Occitanie, suivie par les trente-sept communes de Toulouse Métropole... Un vrai succès, avec plusieurs plantations d'arbres.

Jean-Paul Wabotai a déjà conquis plusieurs villes, départe-

tements et régions qui se sont déclarés partants et ont adhéré à ce concept en France. Pour lui, le plus important est de voir des arbres pousser pour sauver la planète terre. Dans leur sillage, les régions de France

se réveillent. La région Occitanie, par exemple, a décidé de faire planter 230 000 arbres par ses 230 000 lycéens en 2022. La région Hauts de France La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur veut planter cinq millions d'arbres, un par habitant, d'ici à 2028 dans le cadre de son programme de défense de l'environnement, ...

S'agissant des perspectives, Jean Paul Wabotai compte mettre en place la "Pépinière et la forêt de l'humanité" en R.D.C. « Notre action mérite la médaille de Légion d'honneur de la part de la France. C'est un appel que je lance au président de la République française, Emmanuel Macron, afin qu'il puisse m'accorder cette distinction, parce que mon initiative concernant le changement climatique est éternelle et concerne toute l'humanité. Un Arbre = une vie », ajoute-t-il.

Bruno Okokana



GLOBAL NEW ENERGY SOLAR EN SIGLE (GNES)

Société spécialiste en énergies renouvelables et efficacité énergétique.

Nos techniciens expérimentés, se tiennent à votre disposition pour vous aider à satisfaire tous vos projets en énergies renouvelables.

Nous proposons une large gamme de produits de fabrication européenne pour vos projets solaire photovoltaïque, solaire thermique ; éolienne et électricité générale.

Nos produits :

- Panneaux solaires photovoltaïque
- Panneaux solaire thermique
- Des Onduleurs hybrides et Convertisseurs
- Des Contrôleurs de charges MPPT
- Des Pompes solaire (immergées, de surface et piscine)
- Des Aération solaire des étangs
- Des Batteries solaire (GEL ; OPZV ; OPZS ET LITHIUM)
- Des KITS solaire photovoltaïque

Nos partenaires et fournisseurs des matériels et équipements :

- GROWATT Energy
- VITRON Energy
- AE Solar
- ULTRACELL
- HELUKABELL
- RENSOL

Contacts : 05-204-86-64/05-598-46-81/06-617-90-58

Mail : contact@global-newenergy solar.com

Adresse : 100 avenue Marien NGOUABI (entre la Dirat et le garage Bolloré) centre-ville Pointe-Noire

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

« La paix en Libye freinerait le drame des migrants » selon Denis Sassou N'Guesso

Dans une interview accordée au journal «Le Figaro» du 12 janvier, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a indiqué qu'une issue à la guerre civile qui ravage la Libye et facilite les départs clandestins vers l'Europe est envisageable.

À la question de savoir s'il a l'espoir de mettre fin à la guerre civile en Libye, le président de la République du Congo et du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso, a répondu : « Sur place, les populations ne demandent que cela, car elles sont épuisées. J'ai bon espoir que la conférence interlibyenne de réconciliation se tienne avant l'été prochain et que, dans la foulée, des élections puissent être organisées, débouchant sur les résultats acceptés par toutes les parties ».

En outre, invité à préciser les conséquences de ce conflit pour le continent africain, Denis Sassou N'Guesso a déclaré : « On ne mesure pas encore tous ses effets désastreux, tout le mal que la désintégration de la Libye a causé. Il est certain que cette guerre a contribué au développement du djihadisme au Sahel, mais aussi au Nord du Cameroun, à la frontière de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda, et ailleurs encore. Ce conflit a aussi fait de la Libye un point de passage pour des milliers de jeunes migrants africains, qui viennent de partout, au péril de leur vie en traversant le désert puis la Méditerranée en direction de l'Europe. La fin de la guerre en Libye stabiliserait le Maghreb et, au-delà, limiterait les trafics en tous genres. La paix dans ce pays freinerait le drame humain des migrants en Méditerranée. La Libye



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso

ne doit plus être un trou béant ».

Répondant à la question relative au sentiment antifrançais qui se développe actuellement en Afrique, le président de la République du Congo a précisé : « Selon moi, ce sentiment antifrançais n'existe pas comme tel. Mais, c'est vrai, il demeure des pesanteurs. Des comportements néocoloniaux peuvent persister. Ce mouvement prend surtout corps chez les jeunes. Avec la France, ils veulent être aujourd'hui dans une relation de partenariat et non plus sous l'emprise d'une espèce de paternalisme. Ils veulent que ça évolue, en finir avec les schémas anciens. Ils l'ont d'ailleurs dit à Emmanuel Macron lors d'une rencontre France-Afrique organisée à Montpellier en 2021, rencontre dont je n'ai pas beaucoup apprécié le format, je dois dire ».

À propos de l'affaire des biens mal acquis pour laquelle plusieurs pays africains sont pointés du doigt dont le Congo, Denis Sassou N'Guesso a donné la réponse ci-après : « Cette histoire est un coup tordu qui relève du harcèlement médiatique et judiciaire en France. Où sont les preuves de ce détournement ? Par ailleurs, ce ne sont pas les Congolais qui me poursuivent, mais une association étrangère qui a décidé de s'en prendre à trois pays dans le monde, comme par hasard seulement en Afrique : Guinée équatoriale, Congo et Gabon. Je n'aime pas parler de cette provocation. Un jour, j'en suis sûr, la raison l'emportera ».

À propos de l'attitude de son pays vis-à-vis de la guerre en Ukraine, le chef de l'Etat congolais a précisé : « J'estime que l'Afrique peut jouer un rôle de médiation dans cette

guerre dont elle ne doit pas être l'otage. Ce conflit nous ramène à l'opposition Est-Ouest, que l'on croyait derrière nous depuis la chute du mur de Berlin. L'Afrique doit encourager le dialogue entre ces deux pays car ce n'est que par le dialogue qu'une issue sera trouvée. Le Congo, comme d'autres, souffre économiquement de cette guerre qui perturbe nos importations de blé et d'engrais ».

À la question de savoir s'il sera à la conférence de Libreville, au Gabon, sur la préservation de la forêt en Afrique centrale, Denis Sassou N'Guesso a indiqué : « Je suis président de la Commission climat du Bassin du Congo et, à ce titre, je ne vois pas pourquoi je n'irai pas. Nous en avons parlé avec Emmanuel Macron. J'attache beaucoup d'importance à ce sujet, tout comme à l'agriculture au

sens large, qui est l'un des piliers du plan de développement du Congo d'ici à 2026. Nos efforts doivent aller sur ce terrain-là, après ceux que nous avons déployés pour améliorer nos infrastructures. A ce propos, j'ai bon espoir que le projet d'un pont routier et ferroviaire reliant Brazzaville à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, voit le jour. Nos deux pays sont enfin d'accord. Avec la Banque africaine de développement, un tour de table financier pourrait être trouvé dès cette année ».

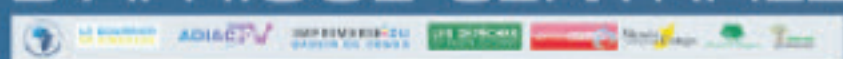
Notre confrère voulait, en outre, savoir si le président de la République du Congo était inquiet des coups d'Etat survenus ces derniers mois dans plusieurs pays africains, voici sa réponse : « Ce qu'il vient de se passer au Brésil ou les violences du 6 janvier 2021 à Washington, dans la plus grande démocratie du monde, sont des événements, à mes yeux, beaucoup plus inquiétants pour l'équilibre politique mondial ».

Répondant à la question de savoir s'il ne redoute pas l'usure du pouvoir après trente-huit ans de règne, Denis Sassou N'Guesso a déclaré : « Rester au pouvoir longtemps celui qui peut, pas celui qui veut, disait Paul Biya, le président du Cameroun, qui en sait quelque chose... Sachez que la Constitution congolaise me permettrait de me représenter dans quatre ans ».

La Rédaction



L'AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



ALGÉRIE-FRANCE

Emmanuel Macron exclut tout mea culpa pour la colonisation

Dans un entretien avec l'hebdomadaire français «Le Point», le président français, Emmanuel Macron, dit espérer recevoir son homologue algérien cette année. Il exclut, entre temps, tout mea culpa dans le travail de mémoire entre la France et l'Algérie.

Le président français estime ne pas avoir «à demander pardon» à l'Algérie pour la colonisation. Il espère, cependant, accueillir son homologue Abdelmajid Tebboune en France en 2023 pour poursuivre le fil de la réconciliation entre les deux pays. «Je n'ai pas à demander pardon, ce n'est pas le sujet, le mot romprait tous les liens», a déclaré Emmanuel Macron dans un entretien avec l'écrivain algérien, Kamel Daoud, dans «Le Point». Pour le chef de l'Etat français, «le pire serait de conclure : on s'excuse et chacun reprend son chemin». Il estime que «le travail de mémoire et d'histoire n'est pas un solde de tout compte. C'est, bien au contraire, soutenir que dedans il y a de l'inqualifiable, de l'incompris, de l'indécidable peut-être, de l'imparadonnable». La question des excuses est au cœur de la diplomatie entre Paris et Alger, et des tensions récurrentes entre les deux pays.



Le président Emmanuel Macron

Alger n'a pas été favorable au rapport de l'historien qui préconisait une série de gestes pour réconcilier les deux pays, excluant «repentance» et «excuses». Il espère «d'ail-

leurs que le président Tebboune pourra venir en 2023 en France [pour poursuivre] un travail d'amitié (...) inédit». Le chef de l'Etat français a effectué une visite en Algérie

en août dernier. Il estime que ce serait «un très beau et très fort moment» si son homologue algérien se recueillait sur les sépultures des membres de la suite d'Abdelkader, héros de

la résistance à la colonisation française, enterrés à Amboise. Emmanuel Macron croit que «cela fera sens dans l'histoire du peuple algérien. Et pour le peuple français, une occasion de comprendre des réalités souvent cachées».

La visite du président français à Alger en août dernier aura permis de remettre la relation bilatérale sur les rails après une crise liée à des propos qu'il avait tenus en octobre 2021. Emmanuel Macron avait reproché au «système politico-militaire» algérien de surfer sur la «rente mémorielle». Il s'était interrogé sur l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation. Il concède que «c'est peut-être une phrase maladroite et qui a pu blesser». Mais «ces moments de tension nous apprennent», qu'«il faut du coup savoir se re-tendre la main», appelant par ailleurs à «l'apaisement» des tensions entre Alger et Rabat.

Noël Ndong

TIGRÉ/ETHIOPIE

Paris et Berlin jugent encourageant le bilan après deux mois de paix

Les cheffes de la diplomatie française et allemande ont jugé «positif» le bilan dressé après deux mois de paix au Tigré, suite à l'accord qui a mis fin au conflit dans cette région du Nord de l'Ethiopie.

«C'est un bilan positif que nous encourageons à continuer», a déclaré Catherine Colonna lors d'un point presse avec son homologue Annalena Baerbock. «Les hostilités ont cessé, de l'aide a pu rejoindre les régions qui n'en avaient pas reçu (...) Il y a un début de remise d'armement (de la part des rebelles du Tigré, ndr)», a déclaré la ministre française. Elle a insisté sur l'importance de la mise en place d'une justice transitionnelle pour punir les exactions qui ont eu lieu pendant ce conflit qui a duré deux ans. «Je suis d'accord avec tout ce qu'a dit ma collègue», a déclaré, pour sa part, la ministre allemande. Arrivées jeudi à Addis-Abeba, les deux cheffes de la diplomatie ont rencontré le Premier ministre éthiopien. Elles doivent également s'entretenir, durant cette visite de deux jours, avec les ministres des Affaires étrangères et de la Justice ainsi que des représentants de l'Union africaine et des défenseurs des droits de l'Homme. Annalena Baerbock et Catherine Colonna ont fustigé l'action du président russe, Vladimir Poutine, qui, selon elles, utilise «les céréales comme une arme de guerre». L'Ukraine, l'un des greniers à blé du monde, n'a pas été en mesure d'acheminer pendant des mois ses céréales vers des pays comme l'Ethiopie, en raison de l'invasion russe. La guerre fratricide au Tigré a déplacé plus de deux millions d'Ethiopiens et plongé des centaines de milliers de

personnes dans des conditions proches de la famine, accentuée par la pire sécheresse qu'a connue la région depuis des décennies. Après l'accord de paix, l'acheminement de l'aide humanitaire a repris progressivement et les services de base (électricité, banque, transport...) se restaurent lentement, malgré la poursuite des pillages et des persécutions dans la région, selon certains humanitaires. En suspens, entre autres, le retrait de l'armée érythréenne, un pays frontalier au Tigré, dont l'aide aura été décisive à l'armée éthiopienne pendant le conflit, malgré son absence aux discussions de Pretoria. L'autre point de crispation : la partie du Tigré occidental envahie par les forces de la région éthiopienne voisine, Amhara. Rattachée administrativement au Tigré, cette zone fertile est revendiquée comme «terre ancestrale» par les nationalistes Amhara qui en font un casus belli. La corne de l'Afrique et l'Ethiopie en particulier font partie des partenaires prioritaires pour l'Union européenne, alors que la Chine avance ses pions dans la région, comme l'a illustré la visite en début de semaine à Addis-Abeba du ministre chinois des Affaires étrangères, Qin Gang. Ce déplacement conjoint des deux ministres est-il par ailleurs un «marqueur symbolique fort», avant les célébrations le 22 janvier des 60 ans du Traité de l'Elysée, scellant la réconciliation franco-allemande.

N.Nd.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La Chine plaide pour une meilleure représentation de l'Afrique

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Qin Gang, a déclaré que l'Afrique devrait être mieux représentée au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) et dans d'autres organisations internationales, après avoir rencontré le président de la Commission de l'Union africaine (UA).

«Nous devrions renforcer la représentation et la voix des pays en développement, notamment ceux d'Afrique, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et d'autres organisations internationales», a déclaré le ministre chinois lors de l'inauguration du siège du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies, financé par Pékin, à Addis-Abeba, la capitale de l'Ethiopie.

Qin Gang a appelé à «un système de gouvernance mondiale plus juste et équitable», estimant que «l'Afrique devrait être un carrefour pour la coopération internationale, et pas le terrain d'une concurrence entre grandes puissances».

«Le continent africain est exclu de la gouvernance internationale, et ça c'est injuste», a abondé le président de la Commission de l'UA, Moussa Mahamat Faki. «Depuis plusieurs décennies maintenant, nous nous battons pour une réforme du système international dans son ensemble et particulièrement au nom du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il ajouté, affirmant : «L'Afrique refuse d'être considérée comme une arène des luttes d'influence».

Le Conseil de sécurité de l'ONU est formé par quinze membres, dont cinq permanents au droit de veto : les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne. Dix autres pays occupent les sièges restants pour des périodes de deux ans.

Le ministre chinois effectue un déplacement d'une semaine en Afrique, qui doit également le mener au Gabon, en Angola, au Bénin et en Egypte. En Ethiopie, il avait rencontré mardi le Premier ministre local, Abiy Ahmed. Il s'exprimait à la veille de l'arrivée de ses homologues français et allemand à Addis-Abeba dans une mission de soutien à l'accord de paix signé l'année dernière pour mettre fin à une guerre de deux ans.

En septembre dernier, le président américain, Joe Biden, a déclaré que son pays soutiendrait l'attribution de sièges permanents à l'Afrique et à l'Amérique latine, en plus de son soutien antérieur à l'inclusion du Japon et de l'Inde. Il a également soutenu un rôle permanent de l'UA au sein du G20 et prévoit une visite en Afrique subsaharienne, la première d'un président américain depuis 2015.

AFP

MINES

La RDC a expédié son premier lot d'or équitable vers les Émirats arabes unis

Le partenariat entre l'État congolais et les Emirats arabes unis est en passe de produire ses premiers effets dans le secteur minier. Le 13 janvier a eu lieu, à la cité de l'Union africaine, la première expédition d'or équitable, par la République démocratique du Congo (RDC) vers les Emirats arabes unis par le biais de leur nouvelle société de droit congolais, Primera Gold DRC.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il s'agit là d'un tournant historique dans les relations entre les deux pays avec, à la clé, la vente d'un premier lot d'or issu du commerce équitable. L'accord précité a l'avantage de garantir des bonnes conditions de travail et de vie aux creuseurs artisanaux vivant dans l'Est du Congo. Ceux-ci pourront dès lors avoir directement accès au partenaire, sans intermédiaire, devenant ainsi partie prenante au processus. Plus concrètement, Primera Gold garantira un salaire décent aux



Des creuseurs dans une mine artisanale dans le sud Kivu

creuseurs, va leur assurer un revenu régulier ainsi que l'accès aux soins de santé et l'éducation pour leurs familles. Cela, à en croire

les experts, fait partie des exigences qu'imposent les règles du commerce équitable fondé sur le principe « gagnant-gagnant ».

À cela s'ajoute le fait que ce nouveau système d'exploitation de l'or permet de renforcer le partenariat économique direct entre

les deux parties et de lutter contre l'influence des groupes armés qui sèment la violence et la désolation dans cette partie de la RDC depuis des décennies. Enfin, cet accord sur l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement équitable en or entre les deux parties se veut un exemple concret du partenariat diplomatique, économique et commercial qui les lie désormais dans l'intérêt de leurs peuples respectifs. Voilà un schéma économique avec un partenariat pour réduire très sérieusement la contrebande d'or et faire profiter à la population congolaise les fruits de ses minerais.

Alain Diasso

KINSHASA

Les bourgmestres reçus par le chef de l'État

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a reçu, le 12 Janvier à la Cité de l'Union africaine, les bourgmestres et bourgmestres adjoints nouvellement nommés des vingt-quatre communes de la ville capitale nouvellement nommés.



Félix Tshisekedi échange avec les bourgmestres nommés sur sa vision sur la salubrité et la sécurité de la ville de Kinshasa/DR

La salubrité et la sécurité dans la ville de Kinshasa ont été au cœur de l'échange entre le chef de l'Etat et ses invités. Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a déclaré à la presse, au sortir de l'audience, que le président de la République a expliqué aux chefs de l'administration municipale de la capitale sa vision en ce qui concerne la salubrité et la sécurité, notamment le « phénomène kuluna ».

Le gouverneur Ngobila a reconnu que la ville de Kinshasa est encore sale, bien que des efforts aient été faits pour la sortir de la liste des vingt-cinq villes les plus sales du monde. « Il reste encore beaucoup à faire », a-t-il souligné. Les bourgmestres ont été conduits auprès du chef de l'État par le vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur, Daniel Asele Okito wa Nkoi.

A.D.

COVID-19

La RDC a atteint la barre de dix millions des vaccinés

D'après le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de la covid-19, 10 286 383 personnes en République démocratique du Congo (RDC) ont reçu le vaccin. L'objectif de la vaccination est d'atteindre près de cinquante-quatre millions de personnes.



Chaque mois, le programme élargi de vaccination va atteindre deux millions et demi de personnes ou 625 000 personnes par semaine. A en croire la même source, sur les dix millions de personnes vaccinées qui représentent seulement 19% de la cible attendue, 849 639 personnes, soit 1.57%, ont reçu leur deuxième dose. Tandis que 7 974 065 personnes, soit 14.77%, ont été complètement vaccinées. 279 470, soit 23,2% d'agents de santé ont été vac-

cinés.

Pour rappel, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 95 436, dont 95 434 cas confirmés et deux cas probables. Au total, il y a eu 84 223 personnes guéries. A la date du 13 janvier, quatre nouveaux cas ont été déclarés confirmés dans deux provinces, dont trois dans le Haut-Katanga et un à Kinshasa sur les 65 échantillons testés.

Blandine Lusimana

OPÉRATION COUP DE POING À KINSHASA

Des bulldozers à l'œuvre au rond-point Kintambo magasin

Après le boulevard Lumumba, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, était le 13 janvier tôt le matin au rond-point Kintambo magasin, dans la commune de Kintambo, pour superviser l'opération coup de poing lancée depuis le 9 janvier.

L'étape l'opération était essentiellement axée sur la libération de la voie publique, l'évacuation des épaves des véhicules, des kiosques, des immondices, des garages ainsi que des marchés pirates qui obstruent les grandes artères principales.

Accompagné de son vice-gouverneur, Gérard Mulumba, ainsi que de l'équipe de la police, Gentiny Ngobila a ordonné

l'organisation des parkings tout en décidant de transformer certaines avenues en allées à sens unique. « *Aujourd'hui, la circulation est fluidifiée ici et nous espérons que cela va demeurer ainsi* », a-t-il déclaré.

Le gouverneur a rappelé que ce n'était pas la première fois que cette opération est effectuée dans cette partie de la ville-capitale. Pour lui, les diffi-



Des bulldozers de l'Hôtel de ville à Kintambo magasin

« Mais cette fois-ci, la police est présente à côté des autorités pour accompagner et pérenniser cette action. Environ mille policiers sont sur le terrain pour s'assurer de la pérennisation de ces opérations »

cultés étaient notamment le manque du soutien de cette opération de la part de la police. « *Mais cette fois-ci, la police est présente à côté des autorités pour accompagner et*

pérenniser cette action. Environ mille policiers sont sur le terrain pour s'assurer de la pérennisation de ces opérations », a souligné Gentiny Ngobila.

Cette opération va s'étendre à travers toute la ville de Kinshasa. Elle est motivée par le souci d'offrir à la population un environnement sain.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LES MALADIES DES MAINS SALES

Le centre de santé Mavivi doté d'une cantine

D'une capacité d'environ soixante places, l'ouvrage financé sur fonds du gouvernement tanzanien, dans le cadre des activités militaires (Cimic), contribuera à coup sûr à améliorer sensiblement les conditions d'hygiène des malades et garde-malades du centre de santé Mavivi, à 12 km du centre de Beni, dans la zone de santé d'Oicha.

La remise officielle du bâtiment de 12 m de longueur et 8 m de largeur par les casques bleus tanzaniens a été un motif de satisfaction pour le personnel du centre de santé de référence de Mavivi. L'infirmier titulaire de ce centre, Janvier Kisughu Kanambara, a exprimé sa gratitude au contingent tanzanien de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco). Pour lui, cette cantine va permettre d'éviter certaines maladies telles que la diarrhée, le choléra et d'autres dites des « mains sales ».

« *Nous remercions infiniment la Monusco pour ce geste humanitaire et louable. Aussi*



bien la communauté que le centre de santé avions été plusieurs fois à la Monusco pour présenter nos besoins, leur

dire qu'il y avait des malades et garde-malades qui manquaient d'un endroit sécurisé où manger. Certains man-

geaient sous des arbres, d'autres dans la cour sur l'herbe, ce qui n'était pas hygiénique car cela les exposait à des mala-

« *Nous remercions infiniment la Monusco pour ce geste humanitaire et louable.*

Aussi bien la communauté que le centre de santé avions été plusieurs fois à la Monusco pour présenter nos besoins, leur dire qu'il y avait des malades et garde-malades qui manquaient d'un endroit sécurisé où manger. Certains mangeaient sous des arbres, d'autres dans la cour sur l'herbe, ce qui n'était pas hygiénique car cela les exposait à des maladies. Les casques bleus tanzaniens nous ont entendus. Cette cantine est le résultat de notre plaidoyer»

dies. Les casques bleus tanzaniens nous ont entendus. Cette cantine est le résultat de notre plaidoyer», a-t-il déclaré.

Cette cantine, a ajouté Janvier Kisughu Kanambara, va permettre d'améliorer considérablement les conditions d'hygiène à l'intérieur de ce centre de santé. Notons que les travaux de construction de cet ouvrage peint en bleu et blanc ont duré trois mois. Les membres de la communauté locale et les casques bleus du contingent tanzanien de la brigade d'intervention de la Monusco ont travaillé d'arrache-pied dans une parfaite collaboration pour faire sortir de terre ce bâtiment de deux blocs.

Blandine Lusimana

GESTION DES DENIERS PUBLICS

L'Agopa-DH interpelle les autorités judiciaires sur l'impunité des auteurs des détournements

L'Agence pour la gouvernance participative et droits humains (Agopa-DH) a affirmé suivre avec beaucoup d'inquiétudes les dénonciations faisant état des présumés faits de détournements des fonds publics alloués au financement de certaines infrastructures de base, des actes de conflit d'intérêts visant certains membres du cabinet du chef de l'Etat et la faible correspondance de la qualité des travaux par rapport aux sommes débitées par le Trésor public.

Les révélations ont été faites à la suite du dernier séjour du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, dans la province du Kasai oriental, et l'Agopa-DH s'étonne du silence et de l'inaction des autorités judiciaires de parquets compétents. Ces dernières, relève Agopa-DH dans un communiqué du 10 janvier, sont restées silencieuses, malgré plusieurs voix qui se sont levées tant dans la presse, sur les réseaux sociaux que dans l'opinion publique nationale pour appeler à des sanctions contre les présumés auteurs et bénéficiaires de ces actes. Pour cette organisation, en effet, ce silence et l'inaction de ces autorités sont de nature à encourager et perpétuer l'impunité des auteurs présumés d'actes de corruption et de détournement des deniers publics dans le pays.

Le manque de la redevabilité dans le chef des magistrats

Pour Agopa-DH, dans quelques rares cas où une instruction judiciaire sur les faits de détournement ou de corruption a été ouverte, le manque de communication de services d'offices de parquets prive les citoyens des informations sur leur issue. Ce qui traduit, a-t-elle admis, le manque

de la redevabilité dans le chef des magistrats vis-à-vis des citoyens au nom de qui la justice est rendue. Agopa-DH rappelle dans ce cadre que le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) avait invité, le 13 juillet 2022 à l'occasion de la clôture des travaux de la sixième session de l'Assemblée générale extraordinaire du CSM, les magistrats « *au changement des mauvaises mentalités pour lutter contre la corruption et l'impunité* ».

Cette association fait savoir que l'appel du président de la CSM semble ne pas avoir été entendu par les magistrats qui ne se saisissent pas des différentes dénonciations des actes de détournement et de corruption qu'elle a relevés, laissant ainsi impunis et en paix les différents présumés auteurs au grand préjudice de la communauté nationale.

Le contrôle de l'IGF redouté par les gestionnaires des biens publics

Un sondage effectué par cette organisation révèle que sur un échantillon aléatoire de trente-cinq personnes interrogées au sujet de la force dissuasive contre la corruption de l'Inspection générale des finances (IGF) et du parquet, trente-une estiment que les gestion-



Un panneau des travaux du projet Tshilejelu/DR

naires des biens publics en République démocratique du Congo redoutent et ont plus peur du contrôle de l'IGF que de l'interpellation par le magistrat du parquet dont l'issue de l'instruction ouverte n'est pas portée à la connaissance de l'opinion et ne donne pas, dans la majorité des cas, satisfaction au citoyen. « *Et pourtant, c'est le parquet qui n'a forcément pas besoin d'une plainte ou injonction des poursuites pour s'autosaisir des dénonciations des faits de détournement ou de corruption présumés, qui a reçu du législateur des pouvoirs exorbitants allant de la*

privation de liberté jusqu'à la saisie conservatoire des biens objets de l'infraction sans jugement », a rappelé Agopa-DH.

En conclusion, Agopa estime qu'il est urgent, compte tenu de l'ampleur inquiétante de la pratique de la corruption dans les différents secteurs de la vie nationale, d'interpeller les autorités judiciaires pour des réponses efficaces et adaptées à la menace de la corruption ainsi que l'information du public sur l'action de la justice. C'est pourquoi elle dit attendre du CSM la constitution d'un corps de magistrats de parquet et de siège, spécialisé en matière

de lutte contre la corruption ; l'organisation d'un service de communication au niveau de chaque office de parquet et juridiction pour l'information publique du citoyen sur les réponses judiciaires aux actes de corruption. L'Agopa-DH appelle, par ailleurs, le procureur général près la Cour de cassation à ouvrir une information judiciaire et, éventuellement, les poursuites sur les dénonciations des faits de détournement dans les projets d'infrastructures en cours au Kasai oriental, à Kinshasa et ailleurs pour mettre fin à l'impunité dans le pays.

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Tony Bolamba démissionne de l'AFDC

L'ex-gouverneur de l'Equateur, Tony Cassius Bolamba, n'est plus membre de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC), mais aussi du regroupement politique AFDC-A. C'est dans une récente correspondance militée le 10 janvier depuis Washington où il séjourne et adressée à Bahati Lukwebo, président et autorité morale de ces deux plateformes politiques, que cet acteur politique a officiellement annoncé sa démission, après l'avoir fait de manière laconique sur son compte Twitter.

Jusqu'à secrétaire national en charge de stratégies politiques de l'AFDC, Tony Bolamba croit avoir de bonnes raisons de prendre ses distances vis-à-vis de ce parti politique où il ne semble plus se retrouver en termes de valeurs et de principes qu'il a toujours défendus. « (...) Par principe et mes valeurs acquises, je ne suis et ne serai jamais partisan du népotisme ni du tribalisme, ni de la xénophobie dans mes démarches », écrit-il. Il a rappelé qu'il a toujours privilégié les compétences tout en rejetant catégoriquement l'obscurantisme et le favoritisme dans la gestion de la République.

« *Après plusieurs faits constatés au sein de notre famille, ne trouvant plus mes principes ni*

mes valeurs, je décide avec effet immédiat de prendre congé de notre parti et de notre regroupement dès ce vendredi 13 janvier 2023 ». Ces mots de l'ex-gouverneur de l'Equateur résumant son état d'esprit à l'heure où il quitte le navire AFDC, conscient des conséquences qui pourraient en résulter sur le plan fonctionnel.

Il nuance cependant en disant que son départ ne met pas fin au soutien qu'il apporte au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à travers l'Union sacrée de la nation dont il reste membre et cadre actif. « *Je laisse notre parti en possession de toutes ses capacités des compétences au service de la République et de notre population*



Tony Bolamba

devant tous les défis qui nous attendent », a indiqué Tony Bolamba, ajoutant avoir laissé le parti en position de force au regard de son positionnement au sein des différentes institutions du pays.

Cette correspondance lui a, par ailleurs, donné l'occasion de rappeler son parcours politique au sein de l'AFDC avec une débâche d'énergie à la mesure de son engagement à servir sa cause, en tout temps et en tout lieu. Homme loyal et des principes, Tony Bolamba quitte l'AFDC avec le sentiment du devoir accompli, convaincu d'avoir rempli sa mission en tant que secrétaire national chargé des Stratégies politiques.

Alain Diasso



Entreprise Régie par le Code des Assurances

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société NSIA Assurances, leader du marché des assurances, informe son aimable clientèle (assurés et prospects), de la résiliation de la convention de délégation de pouvoirs et de souscription en assurances, qu'elle a signée en faveur de la société Excelencia Assurances en date du 13 mars 2019.

Par la même occasion, NSIA Assurances, prie tous les clients qui souhaitent renouveler les contrats anciennement souscrits auprès de la Société Excelencia Assurances ou souscrire de nouveaux contrats de :

- le faire directement dans ses bureaux directs sis au rond-point Kasai à Pointe-Noire et à côté de la mandarine à Brazzaville ;
- Contacter les responsables desdites agences au n° 06 633 64 21 ou 05 629 23 23.

NSIA Assurances, le vrai visage de l'Assurance.

Fait à Brazzaville, le 02 janvier 2023

La Direction Générale



NSIA Assurances, Société Anonyme au capital de F CFA 2 206 450 000 Régie par le code des Assurances des Etats Membres de la CIMA
 RUCM CD/BZV/07 B 345 - NBU - M 2065110000137999 N° Compte SGE : 30016 06100 00000025501 74
 Siège social : Centre de réél - UGE Brazzaville - Siège Social : 1, Avenue Cardinal Emile BAYONDIA - BP : 1151 Brazzaville - Rda. du Congo
 Tél. : (+242) 05 629 23 23 / 06 633 64 21
 Site web : www.groupe-nsia.com - Email : relations@grpecongo.com
 Agence de Kinshasa - 138, Rue Nkossa 191 : 03 947 53 14 - Brazzaville, Rda. du Congo
 Agence de Pointe-Noire - 1000, Polyt. ASSA/Immeuble NBT (Face) CRSS BP : 1118 Pointe-Noire * Rda. du Congo
 Tél. : (+242) 05 547 88 16

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE





L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires lointains de la France ex-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots érudits, les mots chevillés qui ne s'attachent en langue intermédiaire entre deux pays ni appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de berge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Conte sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poèmes inédits pour Jean-Baptiste Bimbo Samba" (2013), de "Les Fragments saignés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tengu

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS



L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALERAY

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique



Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux



Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



ÉdiLivre

Sorel Etia

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES



Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Picardé MOUNGOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



CFCO

Quatre nouvelles locomotives réceptionnées par le Premier ministre

Quatre nouvelles locomotives comptant pour le premier lot de celles acquises par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) ont été réceptionnées le 13 janvier, à la gare centrale de Pointe-Noire, par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Fabriquées par une société belge, les quatre locomotives sont des machines de type D E 1200 développant chacune une puissance de 1200 chevaux vapeurs, équipées de moteur diesel de type Caterpillar et de quatre moteurs de traction. Chacune d'elles mesure 4 m 220 de hauteur pour une longueur de 16 m 900 avec une largeur de 2 m 810, pour un poids total de 68 tonnes. Chaque locomotive peut atteindre une vitesse maximale en remorquage de 90 kilomètres à l'heure largement supérieure à la vitesse commerciale actuelle du

CFCO.

Pour Ignace Nganga, directeur général du CFCO, au total huit locomotives sont attendues conformément au contrat qui comprend également la fourniture à cette entreprise de deux locaux tracteurs pour les ateliers de maintenance, de pièces de rechange pour tous types de locaux tracteurs et locomotives, de pièces de rechange et d'engins de voirie, de divers consommables ainsi que la réhabilitation et l'acquisition des machines-outils, de moyens de levage et autres.

« Ces locomotives viennent



Les quatre nouvelles locomotives du CFCO/Adiac

HUMEUR

L'abus d'alcool par des enfants pendant les fêtes !

Si l'on n'y prend pas garde, à l'allure où vont des choses, le risque est grand de voir des gamins et adolescents devenir des grands dépendants de l'alcool, surtout lors de ces fêtes de fin d'année 2022 et début 2023. Car, après le confinement que le pays a connu à cause de la pandémie de la covid-19, des enfants se jettent massivement et progressivement sans cesse dans l'alcool, promettant qu'au moment des fêtes, ce sera le pire. Donc une voie ouverte à tout désordre juvénile que l'on déplore à l'heure actuelle.

Telle que les choses se profilent à l'horizon, l'on va assister à l'excès de la prise d'alcool par des gamins, sous un regard impuissant des parents, puisque les signes précurseurs annoncent déjà cette « mauvaise saison ». A proximité des marchés, dans des caves situées sur des grandes artères de nos grandes villes, dans des night-clubs, des bars et n'importe quel débit de boisson, on assiste déjà à une exagération dans la prise d'alcool par des adolescents.

On les voit par petits groupes de cinq à sept, voire même de dix autour des tables dans des débits de boissons avec de nombreuses bouteilles d'alcool et de toute sorte de liqueur. Ces nouveaux comportements des gamins étonnent plus d'un observateur car ces derniers sont en passe de devenir des meilleurs clients des tenanciers des lieux d'alcool. Surtout que pour ceux-ci, ce sont des recettes qui les intéressent et le reste ne leur dit absolument rien.

Cette prise abusive d'alcool, davantage au moment des fêtes de fin d'année, ne va pas sans conséquences graves au plan social et bio-physiologique. Vu leur âge, cet abus précoce d'alcool par des gamins occasionne de nombreuses pathologies, surtout au niveau de la pièce cervicale créant ainsi un dérèglement psycho-somatique et un dysfonctionnement métabolique de tout genre.

L'abus d'alcool par des enfants est une porte ouverte à un grand banditisme, lequel nous décrions tous actuellement, notamment les phénomènes « Bébés noirs » et « koulounas » qui prennent des proportions inquiétantes ces derniers temps. « Où sont passés alors les séries de mesures policières dites Uppercut ? », s'est demandé un habitant de Pointe-Noire, constatant la montée de ces phénomènes dans les quartiers populaires.

Si rien n'est fait pour arrêter cela, l'on va assister à la hausse du taux de criminalité après ces fêtes de fin d'année car des énergies dangereuses seront toutes libérées par ces « gamins malfaiteurs » après les fêtes passées sous confinement. Agissons vite !

Faustin Akono

comblent très partiellement un déficit criard accusé par le CFCO tant en locomotives de ligne qu'en locomotives de manœuvre. Il existe entre ces deux types de locomotives une complémentarité telle que, une indisponibilité totale dans l'une des catégories perturberait significativement l'organisation du trafic ferroviaire. Actuellement sur un parc total de quarante-trois locomotives de ligne disposées par le CFCO, seulement douze sont en service, dans les cas les plus difficiles, ce nombre descend parfois jusqu'à six » a-t-il signifié.

S'exprimant sur la réhabilitation et l'équipement de cette société, Honoré Sayi, ministre des Transports, de la Marine marchande et de l'Aviation civile, a indiqué que dans le cadre de cet accord,

les quatre autres locomotives seront livrées au CFCO au mois de mars prochain. « Les locomotives acquises pourront concourir au bénéfice d'une technologie de nouvelle génération, notamment tracter des trains voyageurs ou des dessertes de tonnage moyen pour le transport du carburant, du ciment ou d'autres marchandises de premières nécessités », a-t-il dit.

Le Premier ministre, pour sa part, a expliqué que les membres du gouvernement présents à ces retrouvailles viennent répondre à une orientation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, contenue dans la feuille de route prescrite dès leur prise de fonctions, à savoir faire l'état des lieux opérationnel et technique du CFCO.

« Le diagnostic opérationnel et technique de cette entreprise a révélé que cette structure connaissait un état de dégradation avancé, à commencer par l'infrastructure ferroviaire vieillissante, les bâtiments publics, les ouvrages d'art, le long tunnel en situation difficile, l'état de vétusté du parc mobilier et automobile », a-t-il déclaré.

Précisons que ces locomotives sont acquises dans le cadre d'une convention de crédit acheteur signée entre la République du Congo et un consortium belge, le 18 mars 2015. Le CFCO est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé d'exploiter, dans des meilleures conditions, les activités de transport ferroviaire dans le pays.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 19^e journée

Nolan Mbemba était titulaire au poste de récupérateur lors du succès du Havre face à Nîmes (3-1). Après trois revers consécutifs, Laval retrouve enfin le parfum de la victoire face à Rodez (3-1). Titulaire sur la droite de la défense à trois des Tango, Marvin Baudry a inscrit le 3^e but de son équipe à la 76^e, scellant ce succès précieux face à un concurrent direct dans la lutte pour le maintien.

Dans les rangs adverses, Loris Mouyokolo était aligné au même poste. Averti à la 56^e pour une faute sur Durbant, qui filait au but.

Sans Warren Tchimbembe, non convoqué pour le

deuxième match de rang, Guingamp est battu au Roudourou par Grenoble (2-4).

Mons Bassouamina, titulaire, et Pau reviennent bredouilles de Bastia (0-1). Un tir cadré à la 28^e à l'actif de l'attaquant formé à Nancy, qui a réclamé un penalty à la 81^e, après une charge dans son dos. Sans Kévin Mouanga, en phase de reprise de l'entraînement collectif, Annecy bat le Paris FC 2-0. Melvin Douniama était du voyage dans les Alpes, mais est resté en tribunes.

Bordeaux est tenu en échec par Amiens (1-1). Dilane Bakwa, titulaire, a percuté et dribblé, mais ne s'est pas créé d'occasion franche. Remplacé à la 71^e.

Camille Delourme

PROCESSUS DE PAIX

Le pré-dialogue inter-libyen s'achève sur une note positive

Les participants réunis à Tripoli, du 8 au 12 janvier, ont salué une fin heureuse des travaux ouvrant la voie à l'organisation, dans les semaines à venir, de la conférence de réconciliation nationale devant conduire aux élections générales en Libye.

Venus des quatre coins du pays et de toutes les composantes politiques, militaires, civiles et traditionnelles libyennes, les délégués à la réunion préparatoire des assises nationales de réconciliation assistés par les facilitateurs de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies (ONU) sont parvenus à la conclusion que les élections générales inclusives sont la seule voie de sortie de crise en Libye.

La concrétisation de toutes les promesses faites à l'occasion de ce pré-dialogue passe par l'accomplissement d'un certain nombre de préalables, a estimé le Pr Mohamed El Hacem Leblatt, directeur de cabinet du président de la Commission de l'UA. Des délégations devront ainsi être dépêchées dans tout le pays et à l'extérieur pour vulgariser les conclusions de cette réunion avant la mobilisation de la logistique nécessaire à la tenue de la conférence dans la capitale du pays.

Saluant le succès de ce



Le ministre Jean-Claude Gakosso

conclave, le représentant du secrétaire général de l'ONU, Abdoulaye Bathily, a renouvelé le soutien de l'organisation internationale à la médiation africaine conduite par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans le cadre du comité de haut niveau sur la Libye. C'est un

motif de satisfaction pour les Libyens appelés à se faire violence pour mener à son terme le projet de retour à la paix qui échappe à leur pays après plus d'une décennie de déchirements. Le 8 janvier, au nom du président du comité de haut niveau, le ministre congolais des Affaires étrangères,

de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, exhortait les parties libyennes à se tourner résolument vers l'avenir et prendre date avec l'histoire. La réconciliation nationale et les élections générales organisées de façon consensuelle et inclusive sont, insistait-il, le

préalable à la stabilité et au développement de la Libye.

Le fait que tous les mouvements impliqués dans la crise aient accepté de se retrouver dans la capitale Tripoli, autour du chef du Conseil présidentiel Mohamed Al-Menfi, est un signe que le message d'unité passe. Prévue dans quelques mois, la conférence de réconciliation devra baliser le chemin vers les lendemains meilleurs pour la Libye, mais aussi pour le continent fortement traumatisé par le désordre qui s'est installé dans ce pays depuis 2011.

Dans une interview au «Figaro»*, le président Denis Sassou N'Guesso

faisait à juste titre le lien entre la situation chaotique en Libye et le drame des migrants. D'où l'appel lancé à la communauté internationale d'apporter son entier soutien à la médiation de l'Union africaine.

Gankama N'Siah

*Le Figaro-n°24383, du 12 janvier 2023, p.7.

RÉFLEXION

Le tournant du siècle

N'en doutons pas : l'Histoire, la grande Histoire retiendra le fait que l'un des grands tournants de ce vingt-et-unième siècle dont nous vivons la troisième décennie a été franchi à Brazzaville au tout début de l'année 2023. Très précisément lors de la dixième réunion ministérielle des dix chefs d'Etat de l'Union africaine chargés de réfléchir à la réforme de la gouvernance mondiale et donc au destin de l'humanité.

Les débats qui ont eu lieu dans le centre de conférences de Kintélé et qui se poursuivent jusqu'à ce lundi 16 janvier ont, en effet, traité de façon aussi claire que précise les problèmes clés de la gouvernance mondiale en général et de la réforme du Conseil de

sécurité de l'Organisation des Nations unies en particulier. Avec au cœur de ces discussions la place que l'Afrique doit désormais occuper dans les institutions de cette instance planétaire compte tenu de son poids démographique, de l'immensité et de la diversité de ses territoires, de l'abondance de ses ressources naturelles, de son rôle essentiel dans la protection de la nature.

Si le débat présent se concentre très logiquement sur la place que l'Afrique doit occuper au sein des principales institutions mondiales, il doit aussi dépasser la composition du Conseil de sécurité des Nations unies et faire en sorte que, dans tous les champs de la gouvernance internationale, sa place soit non seulement recon-

nue, mais élargie aussi de façon telle que l'influence du continent devienne réelle dans tous les domaines dont dépend le sort de l'humanité. Avec, bien sûr, au cœur des négociations à venir l'affirmation du rôle du continent dans la préservation de la nature.

Pour dire ou plutôt écrire les choses de façon très concrète, le groupe des dix chefs d'Etat de l'Union africaine qui vient de se réunir à Brazzaville doit aller au-delà de l'obtention d'un siège permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Il doit, du moins le pensons-nous, agir d'une part pour que l'Afrique ait au moins deux sinon même trois sièges au cœur de cette institution et, d'autre part, se mobiliser pour que sa voix soit entendue de

façon claire sur la scène diplomatique dans tous les domaines.

S'il est vrai, comme nous l'écrivons ici, que l'ouverture du Conseil de sécurité au Tiers monde, dont l'Afrique occupe aujourd'hui le cœur, sera un véritable tournant du vingt-et-unième siècle, il l'est tout autant que l'Afrique et les Africains doivent se mobiliser pour obtenir très rapidement un réel équilibre de la gestion des affaires mondiales.

Le monde actuel a tout à gagner dans la recherche de cet équilibre qui mettra fin à la domination de plus en plus dangereuse des « Grands » de ce monde : la Chine, les Etats-Unis, l'Inde la France, le Royaume Uni, la Russie.

Jean-Paul Pigasse